

# LES FAUSSES TOISONS

## et le remariage

Nous savons ce qu'est le principe de la toison. Gédéon, lorsque Dieu l'a appelé à conquérir le pays alors qu'il ne se croyait rien, « le plus petit... », dit-il lui-même, a voulu s'assurer que c'était bien Dieu qui lui parlait, tant le choix de Dieu lui paraissait ahurissant.

On lit ce récit en Juges 6

Il va même mettre une autre toison pour être certain que c'est bien Dieu qui lui parle. Bien entendu, cette toison est si » impossible « , que seul le Tout-Puissant pourrait réaliser une telle » anomalie «

*Juges 6:36- 37 Gédéon dit à Dieu : Si tu veux délivrer Israël par ma main, comme tu l'as dit, Voici, je vais mettre une toison de laine dans l'aire ; si la toison seule se couvre de rosée et que tout le terrain reste sec, je connaîtrai que tu délivreras Israël par ma main, comme tu l'as dit....*

*6:38 Et il arriva ainsi. Le jour suivant, il se leva de bon matin, pressa la toison, et en fit sortir la rosée, qui donna de l'eau plein une coupe.*

*39-40 Gédéon dit à Dieu : Que ta colère ne s'enflamme point contre moi, et je ne parlerai plus que cette fois : Je voudrais seulement faire encore une épreuve avec la toison : que la toison seule reste sèche, et que tout le terrain se couvre de rosée. Et Dieu fit ainsi cette nuit-là. La toison seule resta sèche, et tout le terrain se couvrit de rosée.*

J'ai eu l'occasion à plusieurs reprises de mettre des toisons devant le Seigneur, pour être bien certaine que c'était Lui qui m'avait parlé quand Il me donnait un ordre ou un appel qui me paraissait stupéfiant face à ce que je savais être mes limites ou compte tenu de l'enjeu, si jamais je me trompais. Ce fut le cas lors de mon appel au ministère, mais aussi dans d'autres circonstances où, si je prenais une décision non conforme à la volonté de Dieu, je pouvais m'engager dans des choses qui se termineraient de manière forcément dramatique ! Mais si cela venait de Dieu, je pouvais obéir en toute confiance.

**On ne joue pas avec les » toisons « . On ne tente pas Dieu et l'on ne se moque pas de Dieu !**

La toison ne doit pas être quelque chose qui a des probabilités de pouvoir se produire de manière naturelle. Dans une circonstance précise, j'ai demandé trois signes au Seigneur. L'un de ces signes était qu'un petit figuier mort reprenne vie. Le lendemain, il y avait trois bourgeons au pied du tronc desséché. Les autres toisons étaient tout aussi improbables : si c'était bien la volonté de Dieu, c'était que l'oiseau qui venait de passer au-dessus de ma tête revienne immédiatement et repasse: la seconde d'après, il repassait, juste au-dessus de ma tête ...!

Je précise tout de même que je n'étais pas à la porte d'un pigeonnier, mais en rase campagne !

Certains mettent des toisons qui n'en sont pas, tout simplement parce que la probabilité pour qu'elle se produise est quasiment à 100% ! Mais même à 10%, ce serait de trop ! Il faut que cela avoisine le 0 % sans l'intervention de Dieu

Je me souviens ainsi d'une amie chrétienne qui ne comprenait pas pourquoi son restaurant allait tout de travers et qui a fini en faillite alors qu'elle avait » obéi à Dieu et mis une toison pour être certaine « . Sa toison, c'était qu'elle obtiendrait le prêt de sa banque. Pour commencer, les prêts bancaires ne sont vraiment pas très » bibliques » puisque Paul dit : » Ne devez rien à personne si ce n'est de l'amour « . Donc toison douteuse, d'autant plus douteuse qu'elle donnait en hypothèque un appartement qui valait bien plus que son prêt ! Elle a tout perdu, et n'a jamais voulu comprendre que sa toison n'en était pas une et qu'elle n'avait fait que suivre ce qu'elle croyait être bien ! Pourtant, c'était une chic fille, et elle tenait ce restaurant avant tout pour donner à manger à ceux qui n'avaient rien. Initiative chrétienne louable selon les hommes, mais si ce n'est pas la mission que Dieu confère et pour laquelle il pourvoira, c'est voué à l'échec. « *Sans moi, vous ne pouvez rien faire* », a dit Jésus.

À l'époque, alors qu'elle m'avait demandé de jeter un coup d'œil à ses comptes, j'avais vu immédiatement qu'elle n'avait aucune notion de gestion et qu'elle allait forcément se casser la figure. Quand Dieu ordonne quelque chose, il nous donne aussi les dons et les capacités pour l'accomplir, mais il ne compense pas l'incompétence. Gédéon était « petit à ses yeux » , mais Dieu lui a donné des qualités de chef de guerre et de stratège, et surtout Gédéon avait appris à consulter Dieu avant toute initiative, dans la guerre qu'il devait mener avec des moyens infiniment plus faibles que ceux dont l'ennemi disposait !

Dieu peut nous avoir équipés d'avance, ou il peut le faire de manière absolument surnaturelle. Pour que Josué gagne la bataille, Dieu a arrêté le soleil ! Mais cette bataille, ce n'était pas Josué qui l'avait décidée pour satisfaire sa chair. Il obéissait à Dieu qui lui avait ordonné de conquérir le pays !

On entend beaucoup d'histoires dramatiques au sujet de gens qui avaient reçu des « prophéties », même de vrais prophètes, et qui se sont retrouvés dans des situations catastrophiques parce qu'ils y avaient cru et avaient foncé tête baissée, certains que cela venait de Dieu. Cela m'a fait beaucoup réfléchir au problème. J'ai lu plusieurs livres (dont l'excellent livre de John Bévère : « Ainsi parle l'Éternel » ), et bien sûr étudier des cas similaires dans la Bible !

Rappelons que les prophéties ne sont pas des toisons « bibliques ». Bien sûr, elles ne sont pas à rejeter. Mais nous verrons qu'elles peuvent être influencées, surtout par les sentiments, et Satan sait très bien manipuler les sentiments. Nous en avons un exemple typique avec l'apôtre Pierre qui vient pourtant d'avoir la révélation que Jésus est le Messie envoyé par Dieu. Mais dès que Jésus parle du calvaire par lequel il doit passer, les « bons sentiments » de Pierre se rebiffent, et il prophétise (Mt 16:22):

« *À Dieu ne plaise, Seigneur ! Cela ne t'arrivera pas* »

Et Jésus de lui répondre:

– « *Arrière de moi, Satan ! tu m'es en scandale; car tes pensées ne sont pas les pensées de Dieu, mais celles des hommes.* »

Rude leçon !

Il en est avec les prophéties comme avec les toisons : si notre cœur n'est pas disposé, avant tout, à vouloir entendre la vérité DIVINE, à ne vouloir obéir qu'à Dieu, et non pas à satisfaire nos propres désirs, nos propres ambitions, notre propre volonté, en les prenant pour la volonté de Dieu parce que nous nous dissimulons nos vraies motivations, nous sommes mûrs pour attirer les fausses prophéties – même via de vrais prophètes ! – ou voir des quantités de toisons « positives » qui s'avèreront mensongères, et cela VIENDRA DE DIEU, qui pèse les motivations.

La Bible nous en donne des exemples instructifs. Ainsi, Balaam avait reçu une première fois l'interdiction ABSOLUE de Dieu de répondre à la demande de Balaq qui lui offrait monts et merveilles pour qu'il vienne maudire Israël. Balaam aurait pu sérieusement douter que ce soit la volonté de Dieu qu'il maudisse le peuple élu ! Mais, au cas où, quand même, Dieu permettrait, il avait consulté Dieu, et Dieu lui avait répondu:

*Nombres 22:12 Dieu dit à Balaam : Tu n'iras point avec eux ; tu ne maudiras point ce peuple, car il est béni.*

C'est clair, précis et net, et c'était une confirmation de ce que Balaam, au fond, savait déjà !

Donc Balaam, dans un premier temps, parce qu'il a la crainte de Dieu, refuse. Mais Balaq connaît le point faible de Balaam : le goût des honneurs, le besoin d'être « reconnu » (comme la grande majorité des gens en mal d'identité, y compris dans le peuple chrétien). Alors il lui envoie une nouvelle délégation de princes « **en plus grand nombre et plus considérés** », avec des présents et des promesses d'honneurs (Nb 22 :14 et 15).

**Comme si Dieu pouvait se laisser fléchir par l'appât des honneurs terrestres, ou allait changer d'avis compte tenu de ce qui était proposé à son prophète !**

Pourtant Balaam annonce qu'il va de nouveau consulter Dieu, des fois que... ! Quelle offense ! Alors il s'entend dire qu'il a l'autorisation d'aller ! Que s'est-il donc passé ? En gros, Dieu dit (sans que Balaam veuille l'entendre, mais ceci sera confirmé plus tard, notamment par ce que dira l'ange de l'Eternel quand il le rencontrera en chemin):

– « *Tu ne veux pas m'obéir, **tu veux juste croire que je suis d'accord avec toi** : eh bien, va, mais tu verras ce que cela te coûtera !* »

Donc, Balaam, quand il consulte la deuxième fois Dieu, sur le même sujet, va « entendre » Dieu lui dire :

**« Puisque ces hommes sont venus pour t'appeler, lève-toi, va avec eux ; mais tu feras ce que je te dirai. »**

Dieu aurait-il changé d'avis ? **Non, mais puisque son prophète veut » forcer sa main « , Dieu va abonder dans son sens et se servir autrement de son prophète... pour bénir Israël, et non le maudire.** Mais cela va coûter très cher au final à Balaam. Sa vie, et forcément son salut car il mourra dans l'ignominie, après avoir provoqué beaucoup de dégâts et de morts d'hommes ...

**Nous confondons souvent la volonté parfaite de Dieu avec Sa volonté « permissive », sa volonté parfaite étant toujours conforme aux commandements de Dieu dans la Bible, la volonté permissive relevant du libre choix que Dieu a conféré à l'homme :**

Deutéronome 30:19

*« J'en prends aujourd'hui à témoin contre vous le ciel et la terre : j'ai mis devant toi la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction. Choisis la vie, afin que tu vives, toi et ta postérité »*

**Trop souvent, nous ne voulons pas comprendre QUE DIEU NE NOUS EMPÊCHE PAS DE LUI DÉSOBÉIR : il nous avertit seulement des conséquences de notre désobéissance, et des conséquences du péché : LA MORT.**

Le Nouveau Testament le répète:

Romains 6:23

*Car le salaire du péché, c'est la mort*

Mais combien de chrétiens aujourd'hui veulent encore croire cette vérité éternelle, eux qui veulent penser que l'A.T. est obsolète et que Dieu a changé sa rigueur et son inflexibilité face au péché « grâce à Jésus »? Ils proclament qu'il n'y a plus de condamnation... , en oubliant la condition, précisée par Paul mais qui avait aussi été énoncée par Jésus, sous diverses formes, en Jn 14 et 15 « *pour ceux qui demeurent en Jésus-Christ* », ou « *pour ceux qui marchent par l'Esprit de Dieu* », C'est-à-dire justement ceux qui obéissent à ses commandements (1Jn 3:24).

**Ils ne savent même pas que cela implique, justement, que de marcher dans l'obéissance et dans la sainteté, et d'en porter les fruits !**

Balaam, donc, va mourir physiquement et spirituellement de sa désobéissance, mais après que Dieu se soit tout de même servi de sa qualité de prophète – car Dieu ne révoque ni ses dons, ni son appel – pour prophétiser sur Israël et sur le messie (Nb 23). L'épisode nous enseigne fortement : « *Car tout concourt à notre bien* ». Y compris la désobéissance d'autrui !

On pourrait penser que Dieu est dur. Tout de même, ce prophète, il a été si fortement tenté ! Oui, mais...

1 Corinthiens 10:13

*Aucune tentation ne vous est survenue qui n'ait été humaine, et Dieu, qui est fidèle, ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà de vos forces; mais avec la tentation il préparera aussi le moyen d'en sortir, afin que vous puissiez la supporter.*

Effectivement, Dieu a tendu une nouvelle perche à Balaam. C'est l'épisode de l'ânesse qui parle ! Le « voyant » (c'est ainsi que l'on appelait les prophètes d'alors), ne voit même pas ce que son ânesse voit : l'ange de l'Éternel qui barre le chemin pour dissuader Balaam de sa folie. De quoi amener le prophète » fou « , comme le qualifiera Pierre, à se repentir et rebrousser chemin puisque Dieu avait clairement mis son veto. Mais non, son cœur n'a pas changé. La suite va montrer qu'il est même prêt à faire de la sorcellerie pour obéir à Balaq, qui lui promet des honneurs, plutôt qu'à Dieu qui, lui, ne lui en promet aucun !

**Pourquoi Dieu ne lui en donne-t-Il pas, des honneurs ? Justement parce que la chair de son prophète y est sensible, et que c'est cela qui le fait chuter ! C'est le goût des honneurs qui fait encore chuter bien des ministères aujourd'hui, parfois bien plus que l'amour de l'argent !**

Donc Balaam finira ignominieusement, après avoir entraîné la mort de 26.000 Israélites qu'il est parvenu à manipuler pour satisfaire, non plus Balaq, mais Madian, qui l'a sans aucun doute attiré avec les mêmes promesses d'honneurs ...

Outre les sentiments, les problèmes d'identité mal réglés, si fréquents, sont du velours pour Satan pour faire chuter les hommes. Cela englobe bien sûr les femmes ! Rappelons-nous que Satan a proposé à Jésus « la gloire de tous ces royaumes » (Lu 4) pour le détourner de sa mission divine, en espérant profiter de la faiblesse de Jésus après un long jeûne. Balaq, qui veut dire « dévastateur », est une figure de Satan, qui sait que le point le plus vulnérable de bien des hommes, c'est leur besoin d'être « reconnus » et « élevés sur terre ».

La technique de Balaam, appelée la « doctrine de Balaam » en Apocalypse, a montré ce qu'il en coûtait de faire des alliances prohibées par Dieu. Esdras et Néhémie, se souvenant certainement de cet épisode, refuseront les alliances avec Moabites, Ammonites, et Madianites... même si ceux-ci prétendent prier le même Dieu !

### **Un autre exemple biblique dans le même registre.**

Achab veut conquérir Ramoth. Ce n'est pas un ordre de Dieu, c'est un désir personnel. Mais Achab veut se convaincre lui-même que c'est AUSSI la volonté de Dieu: il s'en est même certainement déjà convaincu. Notons que ceci se déroule juste après que Achab, bien qu'il soit » *le plus mauvais roi qu'Israël ait jamais eu* « , ait connu une grande victoire à Aphek, car là, il partait bien au combat sur la volonté de Dieu qui explique la cause de son intervention via un prophète.

*IR 20:28 L'homme de Dieu s'approcha, et dit au roi d'Israël : Ainsi parle l'Éternel : Parce que les Syriens ont dit : L'Éternel est un dieu des montagnes et non un dieu des vallées, je livrerai toute cette grande multitude entre tes mains, et vous saurez que je suis l'Éternel.*

Ce n'était pas pour récompenser Achab de sa bonne conduite que Dieu avait accordé cette victoire, mais pour humilier les ennemis d'Israël qui s'étaient moqués du Dieu d'Israël !

Souvent, nous prenons certaines bénédictions pour une approbation de Dieu de notre conduite, pourtant rebelle, alors que Dieu poursuit de tout autres buts ! Et ne prenons-nous pas souvent nous-mêmes notre propre volonté pour la volonté de Dieu, en farfouillant dans la Bible, jusqu'au moment où nous y trouvons le verset qui nous paraît être une claire

approbation de Dieu ? Ou bien encore, ne courons-nous après les prophètes jusqu'à ce que nous en trouvions un qui nous dit ce que nous souhaitons entendre ?

**N'en doutons pas: nous allons en trouver, des prophètes abondant dans le sens de nos désirs et nous allons comprendre pourquoi, car Dieu n'a pas changé.**

Revenons donc à Achab, roi d'Israël. Notons que son désir peut paraître légitime : il veut reprendre aux Assyriens la ville de Ramoth, qui appartient à Israël. Dieu l'a bien aidé la première fois, pourquoi ne l'aiderait-il pas la seconde ? Mais la première fois, nous l'avons vu, si Dieu a aidé Achab, ce n'est pas parce qu'Il approuve ce roi, mais parce que l'attitude des Assyriens et leurs blasphèmes l'ont gravement offensé. Entre-temps, c'est Achab qui a lourdement offensé Dieu : meurtre de Naboth, faiblesse coupable face à sa femme Jézabel qui assassine les prophètes de Dieu et met à leur place des faux prophètes...

**Achab a lourdement péché et ne s'en est pas repenti ! Il est donc en position de faiblesse face à l'ennemi, et Dieu n'est certes pas avec lui !**

C'est d'ailleurs certainement parce qu'Achab, au fond de lui, sait cela, qu'il appelle en renfort Josaphat, roi de Juda, pour que celui-ci amène ses troupes et parte avec lui à la conquête de Ramoth.

Mais Josaphat a davantage la crainte de Dieu qu'Achab. Il demande des « **confirmations de prophètes** ». Il ne s'agit pas de faux prophètes : tous les faux prophètes ont alors été exterminés par Elie (1Roi 18:40).

Achab convoque donc .... 400 « vrais » prophètes. Vous avez bien lu : 400 !

Et les 400 prophètes vont, d'une seule voix, prophétiser : « *Monte, et le Seigneur la livrera entre les mains du roi.* » (1R 22:6) !

**400 confirmations. Qui dit mieux ?**

Pourtant, Josaphat, qui a l'Esprit de Dieu ET L'AMOUR DE LA VÉRITÉ, a un doute ! Il demande s'il n'y a pas » *un autre prophète* « .

Apparaît Michée, qu'Achab déclare détester « *car il ne lui prophétise jamais rien de bon* » (en tout cas, pas ce qu'il veut entendre !) et qui, lui aussi, va dire à Achab qu'il » peut monter à Ramoth « .

Il ajoute même:

»22:11-12 *Ainsi parle l'Éternel : Avec ces cornes tu frapperas les Syriens jusqu'à les détruire. Et tous les prophètes prophétisaient de même, en disant : Monte à Ramoth en Galaad ! tu auras du succès, et l'Éternel la livrera entre les mains du roi.*

Comment, Michée, menteur ? Non, il ne fait que dire, certainement sur ordre de Dieu, ce qu'Achab veut entendre !

Mais Achab le tance:

1R 22:16 *Et le roi lui dit : Combien de fois me faudra-t-il te faire jurer de ne me dire que la vérité au nom de l'Éternel ?*

Que se passe-t-il ? Pourquoi Achab a-t-il un doute alors que c'est le 401ème prophète qui lui répète ce qu'il voulait entendre ! Ce passage très instructif nous montre que, tout au fond de lui-même, Achab sait qu'il n'a pas l'approbation de Dieu et que les 400 prophètes, de même que Michée, ne sont pas, en l'occurrence, la « bouche de Dieu ». Ne l'oublions pas, en tant que oint de Dieu, Achab a le Saint-Esprit de Dieu qui doit lui faire sentir que quelque chose cloche !

Nous connaissons la suite. Bien que Michée lui annonce que alors que, s'il monte à Ramoth, il va périr, le roi s'entête, et Josaphat, par « amitié fraternelle », va l'aider. Achab, comme prophétisé par Michée, mourra.

**Le problème d'Achab est celui de beaucoup de ceux qui courent après les prophètes pour avoir des « confirmations » ou qui posent des toisons: ILS ONT DÉJÀ PRIS LEUR DÉCISION AVANT DE CONSULTER DIEU... Ils veulent seulement que Dieu confirme qu'Il est d'accord avec leur propre désir.**

**Beaucoup de ceux qui prétendent avoir eu des confirmations prophétiques ou posé des toisons, alors même que leur projet n'est pas dans la volonté de Dieu et est souvent même en contradiction avec les commandements de Dieu, ont, de fait, déjà choisi de faire leur propre volonté tout en voulant obtenir, pour l'apparence, ou pour se donner bonne conscience, un consensus de Dieu. En sus, ils réclament Sa bénédiction ...**

Mais revenons à Josaphat qui, nous l'avons vu, bien que Michée ait annoncé le verdict divin après avoir expliqué la cause des 401 fausses prophéties, a tout de même fait le choix, par ses « bons sentiments », d'aider son cousin dans la conquête de Ramoth, voici comment est traitée son alliance avec Achab :

*2ch 19: 2 Jéhu, fils de Hanani, le prophète, alla au-devant de lui. Et il dit au roi Josaphat: **Doit-on secourir le méchant, et aimes-tu ceux qui haïssent l'Éternel ? À cause de cela, l'Éternel est irrité contre toi.***

Josaphat va s'humilier, purifier le pays, et il obtiendra ensuite une extraordinaire victoire face à une énorme coalition qui s'est dressée contre lui.

Il est primordial de comprendre comment 400 vrais prophètes, plus Michée, ont pu dire le contraire de la vérité ! Car ceci nous concerne tous. Michée a révélé ce qui s'est produit dans les lieux célestes face à l'entêtement d'Achab:

1R 22:19-23 *Et Michée dit : Écoute donc la parole de l'Éternel ! J'ai vu l'Éternel assis sur son trône, et toute l'armée des cieux se tenant auprès de lui, à sa droite et à sa gauche. Et l'Éternel dit : Qui séduira Achab, pour qu'il monte à Ramoth en Galaad et **qu'il y périsse ?** Ils répondirent l'un d'une manière, l'autre d'une autre. Et un esprit vint se présenter devant l'Éternel, et dit : « moi, je le séduirai ». L'Éternel lui dit : « comment ? ». « e sortirai, répondit-il, et je serai un esprit de mensonge dans la bouche de tous ses prophètes ». L'Éternel dit : « Tu le séduiras, et tu en viendras à bout ; sors, et fais ainsi ! » Et maintenant,*

*voici, l'Éternel a mis un esprit de mensonge dans la bouche de tous tes prophètes qui sont là. Et l'Éternel a prononcé du mal contre toi.*

Bref, Achab, à cause de son entêtement à vouloir faire ce qui lui plaisait, a transformé tous les vrais prophètes en faux prophètes... sur ordre de Dieu, qui a expédié un démon de mensonge pour prophétiser des mensonges par leur bouche ! Il y a un parallèle avec ce qui s'était produit avec Balaam. Comme Balaam, Achab voulait forcer la main de Dieu !

S'il est un domaine où bien des Chrétiens ne veulent pas entendre la volonté de Dieu mais faire leur propre volonté et se la voir confirmer par Dieu, c'est dans le domaine du mariage. Mais je voudrais surtout parler du remariage, puisque nous assistons aujourd'hui à un véritable cataclysme spirituel dans ce domaine !

### **LES FAUSSES TOISONS ET FAUSSES PROPHÉTIES DANS LES MARIAGES ET REMARIAGES**

Marc 10:11: *Il leur dit : Celui qui répudie sa femme et qui en épouse une autre, commet un adultère à son égard ;*

C'est un commandement pour toute l'humanité, et pour tous les temps, et ce commandement n'a rien à voir avec la présence ou non d'un pasteur ou d'un prêtre pour officier. Dans tous les mariages, fussent-ils civils, en tout cas dans toutes les sociétés qui ne sont pas polygames, on jure fidélité à son conjoint jusqu'à la mort. Les divorces autorisés par Dieu sont rares. « Sauf pour adultère » a dit Jésus, tandis que Paul déclare que si le conjoint inconverti veut s'en aller, on n'a pas à le retenir et en ce cas, on est libre. Il y a aussi des cas exceptionnels, qui se multiplient dans les temps de la fin: la nécessité de fuir certains conjoints dangereux et destructeurs, ce qui d'ailleurs n'implique pas, bibliquement, forcément, le droit de se remarier !

Le peuple de Dieu aujourd'hui périt souvent faute de connaissance, ou pire, il manipule la Parole de Dieu pour la faire plier à ses propres désirs ! **J'ai mis vingt ans à comprendre cela et à avoir une sainte crainte de Dieu avant de mettre une toison, ou de prendre pour argent comptant les prophéties agréables à entendre que l'on me donnait: j'attends d'avoir la confirmation du Seigneur, en direct, dans mon coeur !**

Dieu est rigoureux en ce qui concerne les alliances, surtout le mariage. Lui est fidèle, et l'homme intègre doit être fidèle.

Malachie 2:14-16

*«Et vous dites : Pourquoi ?... Parce que l'Éternel a été témoin entre toi et la femme de ta jeunesse, à laquelle tu es infidèle, Bien qu'elle soit ta compagne et la femme de ton alliance. Nul n'a fait cela, avec un reste de bon sens. Un seul l'a fait, et pourquoi ? Parce qu'il cherchait la postérité que Dieu lui avait promise.. Prenez donc garde en votre esprit, Et qu'aucun ne soit infidèle à la femme de sa jeunesse ! Car je hais la répudiation, dit l'Éternel, le Dieu d'Israël, et celui qui couvre de violence son vêtement, Dit l'Éternel des armées. Prenez donc garde en votre esprit, Et ne soyez pas infidèles !*

Ces lois rappelées à Israël sont des lois éternelles, pour toute l'humanité.

Je sais que dans nos sociétés laxistes, y compris dans l'Église, où les gens divorcent et se remarient sans la moindre conscience de mal faire, bien qu'ils aient juré fidélité jusqu'à la mort à leur premier conjoint, cette position sans concession de Dieu peut paraître tyrannique, voire obsolète ou inadaptée à « nos mœurs » .

**Mais Dieu ne s'adapte pas à nos mœurs, il nous demande de faire plier nos mœurs à SES lois, qui sont des lois perpétuelles de bénédiction pour l'homme, créées pour le bien de l'homme.**

Est-ce que, parce que » tout le monde le fait « , la trahison, le rejet et le mensonge qui accompagnent l'adultère dans un couple, font-ils moins mal au conjoint ? Les enfants sont-ils moins malheureux de la séparation de leurs parents, puis de se retrouver déchiquetés entre deux ou trois foyers, dans des familles plus ou moins bien recomposées, parce que la majorité de leurs copains sont dans la même situation? Il y a juste la honte en moins... et encore !

**La caractéristique des « mœurs » contraires aux lois divines, c'est qu'elles ne fonctionnent que pour légitimer et satisfaire l'égoïsme des uns au détriment des autres. Cela n'a rien à voir avec la liberté. C'est au contraire de l'égoïsme destructeur pour tout le monde. Et cela ne fait qu'engendrer de la souffrance.**

Comment un Dieu de justice pourrait-il approuver une alliance adultère ? Dieu a parlé :

Matthieu 5:32

*Mais moi, je vous dis que celui qui répudie sa femme, sauf pour cause d'infidélité, l'expose à devenir adultère, et que celui qui épouse une femme répudiée commet un adultère.*

Ça marche dans les deux sens, car Dieu ne fait pas acception de personne.

Ces lois sont pratiquement gommées aujourd'hui dans les églises. On voit même des couples pastoraux divorcer et se remarier chacun de leur côté : cela fait quatre personnes dans l'adultère, et souvent ils osent encore se mettre à la tête de communautés et s'octroyer le titre de pasteur. Ils mettent, de fait, un interdit sur toute leur église, et la plupart du temps, ce à quoi l'on assiste, ce sont des divorces en chaîne dans ces communautés.

Rappelons-le, ce n'est pas le divorce qui est ici en cause, ni la séparation : certaines situations ne peuvent perdurer sans être destructrices. Dieu Lui-même a divorcé dans des circonstances particulières !

*Jérémie 3:8 Quoique j'eusse répudié l'infidèle Israël à cause de tous ses adultères, et que je lui eusse donné sa lettre de divorce, j'ai vu que la perfide Juda, sa sœur, n'a point eu de crainte, et qu'elle est allée se prostituer pareillement.*

Paul déclare en 1Co 7:11: » *si elle est séparée, qu'elle demeure sans se marier ou qu'elle se réconcilie avec son mari, et que le mari ne répudie point sa femme* «

Ce n'est pas de se séparer ou de divorcer qui est répréhensible devant Dieu, quand il s'agit d'un cas de nécessité incontournable. Dans les avertissements solennels de Jésus, c'est bien le divorce aux fins d'un remariage qui est en cause :

## **Les cas où le remariage est autorisé par Dieu sont très limités :**

– Veuvage ! Oui, la mort séparant définitivement, le veuf ou la veuve peut se remarier : c'est clairement dit dans la Parole

– *Si quelqu'un divorce SAUF POUR INFIDÉLITÉ*, a dit Jésus et Il l'a répété deux fois (Mt 5: 32 et 19:9). Il est évident que Jésus parle ici d'un état d'infidélité avéré : donc d'un conjoint qui vit dans l'adultère avec quelqu'un d'autre, ou qui ne cesse de multiplier les infidélités. Car le Seigneur est toujours pour le pardon quand une personne se repent et change de conduite. Il ne s'agit donc pas d'une incartade passagère qui a été suivie de confession et de repentance, puisqu'aux yeux du Seigneur cette personne n'est plus coupable ! Mais en cas d'infidélité avérée, le Seigneur dit clairement dans ces deux passages que le conjoint trompé, qui a dû se séparer pour infidélité, est libre de se remarier. Car il y a eu rupture unilatérale et irréversible de l'alliance.

Rappelons que Jésus a dit que celui qui regardait une femme pour la convoiter était déjà adultère. Certains ne passent jamais à l'acte, mais vivent en permanence dans un esprit d'adultère. C'est le cas notamment de tous ceux qui sont accros à la pornographie, hélas de plus en plus nombreux ! S'ils ne combattent pas et ne lâchent pas cette addiction, leur conjoint peut se séparer et se remarier... sous réserve que lui-même soit irréprochable dans ce domaine ! Effectivement, par la pensée et spirituellement, l'alliance de fidélité est trahie, et même gravement trahie !

– Le troisième cas, j'en ai déjà parlé, nous est donné en 1 Cor 7: si le conjoint non converti choisit lui-même de s'en aller (sans doute parce qu'il ne supporte pas la conversion de son conjoint) « *Il n'est pas lié en ce cas* », dit Paul. C'était d'ailleurs certainement le cas de Paul. Faisant partie du Sanhedrin, il était obligatoirement marié. Ensuite, il n'est plus jamais question d'une épouse à ses côtés. On peut être quasiment certain que l'épouse de Paul l'a quitté à cause de sa conversion, le libérant du même coup, puisque Paul déclare en 1Co 9:5 qu'il aurait DROIT d'avoir une sœur comme épouse à ses côtés. Pourtant l'alliance prime et Paul a rappelé auparavant en 1 Co 7 que si le conjoint non converti consent à rester, on doit demeurer avec lui !

**Je veux attirer l'attention que même dans les deux derniers cas, Dieu n'approuve pas forcément un remariage : sa priorité sera TOUJOURS de restaurer ce qu'Il a uni, et de donner une chance maximale pour cette restauration.**

Hé oui ! Même si les conjoints ne sont pas chrétiens, un mariage qui se fait par amour et par serment de fidélité réciproque est uni par Dieu, qui fait pleuvoir sur les bons comme sur les méchants. Je veux tout de même signaler qu'il existe certains mariages non unis par Dieu. Ex: Forcing des parents pour des questions matérielles. Ou – j'ai connu plusieurs cas- mariages contractés suite à l'envoûtement du conjoint convoité, pour des questions d'argent, pour avoir des papiers permettant de vivre en occident et donc en usant de ruse et de tromperie. Une de mes amies en a été victime. Des sorciers et sorcières africaines, entre autres, se livrent à ce genre de rituel démoniaque qui peut s'avérer très efficace. Quand j'ai eu à prier pour de telles situations, j'ai reçu de Dieu l'image de ténèbres entourant la cérémonie du mariage. Oui, il existe des cas vraiment particuliers, et chaque cas doit être soumis au Seigneur. Car il est facile de déclarer que le conjoint qu'on veut abandonner pour se remarier était un sorcier !

Même dans de tels cas, il convient de mettre une toison devant Dieu, pour savoir si réellement c'est dans la volonté de Dieu que l'on se remarie. Car cela ne veut pas dire que pour Dieu l'alliance est définitivement rompue, et lui seul connaît le cœur des êtres humains.

*1 Co 7: 16 Car que sais-tu, femme, si tu sauveras ton mari ? Ou que sais-tu, mari, si tu sauveras ta femme ?*

Et l'amour dans tout cela ? Les homosexuels aussi prétendent s'aimer: cela leur donne-t-il le droit d'être homosexuels ? Les pédophiles prétendent aimer les enfants: en détruisant leur âme ? Les amants aussi prétendent s'aimer. Cela leur donne-t-il des droits à l'adultère ou à la fornication ? L'amour charnel philiae ou Eros n'a jamais été un passe-droit pour désobéir à Dieu !

### **Les enfants issus des remariages.**

Oui, Dieu peut demander que soit dissous le remariage, même s'il en est né des enfants. Nous en voyons le cas en Esdras et Néhémie, et du temps de Phinéas. Les mariages contractés n'étaient pas forcément des remariages, mais c'étaient des mariages prohibés par Dieu. Esdras, tout comme Néhémie, tout comme Phinéas, n'ont pas hésité à renvoyer les femmes que les Hébreux n'avaient pas le droit d'épouser, avec leurs enfants. Notre chair humaniste résiste évidemment à cela: est-ce juste que les enfants en souffrent ? Dieu n'est-il pas cruel en demandant de telles choses ?

**C'était le seul moyen existant pour que les Hébreux arrêtent ce compromis, car l'enjeu était la sauvegarde même du peuple élu.**

» *Tu ôteras ainsi le mal du milieu de toi.* « (Deut 17:7 – 13:5 – 19:9, etc)

Et, dans les remariages ? Les enfants du premier mariage, ne les a-t-on pas sacrifiés, eux, le plus souvent, pour se remarier ? Donc c'est un faux prétexte ! D'autant plus qu'on a donné aux enfants, tant du premier mariage que du deuxième mariage, l'exemple lamentable du peu de valeur de la Parole donnée « jusqu'à la mort » et du peu de valeur qu'avait, de fait, le mariage aux yeux des adultes. Ils reproduiront pratiquement toujours eux-mêmes le même cycle des mariages, divorces, remariages...

Oh combien Néhémie et Esdras ou Phinéas, qui ont fait renvoyer femmes et enfants d'alliances prohibées par Dieu, nous paraissent durs et inhumains, à nous qui choisissons si aisément aujourd'hui, par » humanisme « , de nous faire plus tolérants que Dieu, en prenant cela pour de l'amour ! Ne parlons pas de ce malheureux Ismaël né d'une servante en lieu et place de la femme légitime ! Dieu a ordonné à Abraham de renvoyer Agar avec Ismaël... mais il a béni l'enfant !

Pourtant les enfants d'Ismaël, quatre mille ans plus tard, sont bien loin du Dieu d'Israël: ils ont opté pour le dieu de l'Islam et fonctionnent dans la polygamie, reproduisant ainsi à l'infini le schéma d'unions illicites et la multiplication d'enfants eux-mêmes illégitimes....

Et, depuis Ismaël, ce sont les pires ennemis d'Israël et du monde chrétien. Bien peu de rescapés chrétiens parmi eux !

*Gen 16:12 (Ismaël) Il sera comme un âne sauvage ; sa main sera contre tous, et la main de tous sera contre lui ; et il habitera en face de tous ses frères.*

Non Dieu n'a pas changé. On a fait des erreurs, mais si on s'en repent, si on fait le nécessaire, les enfants en seront vraiment bénis, et tout le monde, de fait, sera béni ! Et surtout, cet exemple que beaucoup qualifierait de « cruel » aurait un effet bénéfique rapide : arrêter l'épidémie des divorces en vue de remariage !

On ne se moque pas de Dieu et l'on ne force pas sa main. Il a écrit des lois sur l'alliance, Jésus les a même renforcées, rappelant que si Moïse avait » *donné une lettre de divorce, c'était à cause de la dureté de leur cœur* « , mais que désormais, dans la nouvelle alliance, cette permissivité était TERMINÉE !

Revenons donc à ces toisons ou prophéties qui viennent » confirmer » à des personnes que Dieu approuve leur désir de se remarier.

**Hormis les cas cités ci-dessus, puisque Dieu a parlé clairement, poser des toisons ou courir après des prophéties pour se donner bonne conscience, quand on est chrétien et qu'on lit la Bible, C'EST OFFENSER DIEU !**

On va donc s'exposer à recevoir quantité de « confirmations ». J'ai une amie qui prétendait avoir reçu douze confirmations avant de se lancer dans un remariage qui s'est terminé de manière catastrophique ! Elle n'a toujours pas compris !

J'ai connu pire, et le cas n'est malheureusement pas isolé. Un serviteur de Dieu connu, qui venait tout juste de divorcer – c'était lui qui avait choisi de divorcer d'avec sa femme chrétienne -, qui n'a pas mis quatre mois pour annoncer son remariage, envoyant une lettre circulaire à des milliers de gens pour expliquer son remariage par « l'amour », en affirmant que Dieu leur avait donné son feu vert avec de multiples confirmations ! Comme si Dieu pouvait confirmer qu'Il est d'accord avec le fait qu'on lui désobéisse...

L'ex-femme a reçu ce remariage précipité comme une trahison insupportable, un rejet méchant, et une fermeture définitive à ce que Dieu aurait peut-être pu reconstruire un jour. Quant aux enfants du premier mariage, ce fut l'effondrement, la colère, l'incompréhension, leur univers qui s'écroulait...

Un des amis chrétiens de cet homme lui a dit : « *Tu avais sacrifié ta première femme pour ton ministère... maintenant tu as sacrifié ton ministère pour ta seconde femme* ».

Il a perdu son ministère et a connu la ruine. On ne se moque pas de Dieu !

**Comment, n'est-ce pas Dieu qui donne l'amour ?**

Dieu donne l'amour AGAPE et cet amour n'est donné qu'à ses enfants, par le Saint-Esprit. Mais toutes les autres formes d'amour, données par Dieu à l'homme naturel, sont polluées par le diable: amour Eros ou Philia, cela vient de la chair, et cet amour est la plupart du temps entaché d'égoïsme, de motivations douteuses, notamment de désirs sexuels qui n'ont pas grand-chose à voir avec le véritable amour...

En fait, la garantie de la solidité d'une alliance, c'est qu'elle est d'abord une unité spirituelle, puis unité de l'âme (affinités), puis union corporelle: Aujourd'hui on met la charrue avant les bœufs, d'où souvent des catastrophes dans les couples, y compris les couples de leaders.

### **Pourtant les conséquences des péchés de leaders sont souvent la CONTAGION !**

Contagion spirituelle, les gens pensant que, si des leaders le font, eux aussi peuvent le faire. C'est bien pourquoi Dieu est bien plus sévère avec ceux qui enseignent, nous dit la Parole .... Je pourrais citer plusieurs cas de ces leaders divorcés et remariés: la plupart ont perdu leur ministère, voire sont morts prématurément ! Et concernant ceux qui apparemment s'en sortent sans dommage, il s'avère la plupart du temps que ce n'était pas des ministères appelés par Dieu, mais des ministères auto-proclamés: ce sont des loups. Dieu s'en occupera quand Il le jugera bon. Entre-temps, comme avec Balaam, il peut s'en servir pour instruire ses vrais enfants, entre autres leur ouvrir les yeux et les faire fuir ! Car si les modèles du troupeau sont mauvais, dans quel état est le troupeau ? On ne le sait que trop !

### **Que faire dans les situations impossibles à régulariser devant Dieu ?**

Que faire dans les cas de personnes qui se convertissent après des divorces et remariages. Bien sûr que, s'ils se repentent de leurs mauvaises actions passées, ils sont pardonnés. Oui, Jésus a pardonné à la femme adultère, quand elle s'est repentie, mais il a ajouté: » *Va et ne pêche plus* » ! Il a aussi pardonné à la Samaritaine qui en était à cinq maris et qui vivait en concubinage (Jn 4:17). Mais nul doute qu'ensuite elle ait mis sa situation en règle devant Dieu. Comment ? La Bible ne nous le dit pas ... Mais certainement pas en restant avec son concubin !

### **Doit-on » casser » les couples remariés ?**

Dans la plupart du temps, les situations sont inextricables. D'autant qu'on peut avoir affaire à des personnes qui se sont déjà mariées deux, trois, voire quatre fois, et qui ont chaque fois eu des enfants dans ces mariages et remariages, leurs anciens conjoints étant eux-mêmes remariés de leur côté. Bref, des situations absolument inextricables. Vouloir s'en mêler, c'est prendre le risque d'amener plus de problèmes que d'en résoudre ! Remarquons que la situation est identique, voire pire, dans des couples chrétiens divorcés, remariés, et parfois plusieurs fois, chacun de leur côté, tout en se disant chrétiens !

« *Que chacun se mêle de ses propres affaires* », ordonne la Bible. Notre rôle doit se borner à rappeler la Parole, par amour ...

Ils n'ont plus qu'une chose à faire: reconnaître devant Dieu, que, selon sa Parole, ils vivent de fait dans l'adultère et Lui demander de remettre son ordre à Lui ! Lui seul connaît les cœurs, Lui seul peut orienter vers la bonne solution.

On a parlé de Phinéas, Esdras, Néhémie, qui n'ont pas hésité à faire partir les femmes et enfants issus de mariages non agréés par Dieu, et cela a ramené la victoire et la paix. Mais nous savons aussi qu'il s'agissait de mariages avec des Cananéens, mariages qui amenaient les Hébreux à partager les idoles cananéennes, car aucun couple ne tient sans compromis.

Si on s'en réfère à l'Ancien Testament, remarquons aussi que Ammonites et Moabites étaient eux-mêmes issus d'une union plus qu'illégitime : ils étaient issus de l'inceste des filles de Lot.

Comme Ismaël, ils allaient aussi devenir au cours du temps les pires ennemis d'Israël, les empêchant par tous les moyens d'entrer dans le royaume promis pour en profiter eux-mêmes. Sur eux aussi étaient tombée la même malédiction que sur les enfants illégitimes:

*Deutéronome 23:3 L'Ammonite et le Moabite n'entreront point dans l'assemblée de l'Éternel, même à la dixième génération et à perpétuité,*

Bien des couples chrétiens remariés ne sont pas dans des mariages « mixtes »: les deux sont dans la même mouvance, alors que leurs anciens conjoints, dont ils ont divorcé, étaient athées ou d'une autre religion que la leur. Cela leur donne-t-il un « passe-droit » automatique, une licence pour le remariage ? Jamais le Nouveau Testament ne dit cela, il dit le contraire ... sauf si c'est le conjoint non converti qui a choisi de s'en aller, et certainement, dans la pensée de Paul en 1Co 7, parce qu'il ne supportait pas la conversion au Seigneur Jésus de son conjoint et que c'était la source de conflits ingérables.

Alors, face à des situations de remariage, même si elles sont inextricables, jamais on ne pourra leur dire que c'est sans importance et sans conséquence : ce serait mentir. Les responsables spirituels qui bénissent des remariages prohibés par Dieu auront peut-être de rudes comptes à rendre au Seigneur s'ils ne se repentent pas aussi ! Dieu bien sûr leur pardonnera s'ils se repentent: parfois, ils avaient mal compris la Parole de Dieu... Mais si leur motivation était de ne pas risquer de perdre des membres qui donnent de bonnes dîmes, ou d'autres motivations aussi glauques, et qu'ils ne s'en repentent pas, on ne peut que... les fuir ! Ce sont des pharisiens hypocrites qui n'ont aucun souci de l'âme de leurs ouailles, ils ne se préoccupent que de leur propre intérêt.

À eux s'appliquent l'avertissement de Paul:

Roms 1:32

*Et, bien qu'ils connaissent le jugement de Dieu, déclarant dignes de mort ceux qui commettent de telles choses, non seulement ils les font, mais ils approuvent ceux qui les font.*

Car le devoir des responsables spirituels, dans des demandes illégitimes de remariage, c'est de rappeler les paroles de Jésus. Ensuite, si le couple passe outre, c'est le couple qui sera responsable devant Dieu. Mais un responsable spirituel ne doit jamais cautionner un remariage illégitime par une cérémonie ou une bénédiction. C'est lui qui en sera responsable devant Dieu.

**Autre argument biblique présenté pour les remariages: « Après tout, ne vaut-il pas mieux se « marier que brûler » » ?**

Paul dit: 1 Co7:9

*Mais s'ils manquent de continence, qu'ils se marient ; car il vaut mieux se marier que de brûler.*

Oui, mais Paul n'a jamais parlé de se remarier ! D'ailleurs ce verset est immédiatement suivi de:

7:10-15

*À ceux qui sont mariés, j'ordonne, non pas moi, mais le Seigneur, que la femme ne se sépare point de son mari. (si elle est séparée, qu'elle demeure sans se marier ou qu'elle se réconcilie avec son mari), et que le mari ne répudie point sa femme. Aux autres, ce n'est pas le Seigneur, c'est moi qui dis : Si un frère a une femme non-croyante, et qu'elle consente à habiter avec lui, qu'il ne la répudie point ; et si une femme a un mari non-croyant, et qu'il consente à habiter avec elle, qu'elle ne répudie point son mari. Car le mari non-croyant est sanctifié par la femme, et la femme non-croyante est sanctifiée par le frère ; autrement, vos enfants seraient impurs, tandis que maintenant ils sont saints. »*

Retenons au passage que ce n'est pas la séparation qui est coupable: il est des cas, rappelons le, où on n'a pas le choix. Mais Paul en ce cas dit de » rester séparé « , pas de se » remarier « .

le statut de simple séparation ou de divorce, dans des situations où il n'est pas d'autres solutions, est donc permis par la Bible, mais il sous-tend de laisser la porte ouverte à une réconciliation au cas où les causes qui ont conduit à cette séparation viendraient à changer. Par exemple l'arrêt de l'alcoolisme assorti de violences du conjoint ! Pour des raisons d'ordre administratif et financier ou de protection des enfants contre un mari violent ou prédateur, par exemple, l'acte de divorce s'avère souvent la seule solution possible dans nos sociétés. Mais, spirituellement, ce n'est qu'une séparation physique et administrative: pour Dieu le couple ne fait toujours qu'un et reste lié (1Co §:16). Sauf, bien entendu, les rares exceptions mentionnées.

**Retenons aussi l'injonction sans appel de Paul: » À ceux qui sont mariés, j'ordonne, non pas moi, mais le Seigneur, que la femme ne se sépare point de son mari »** Il insiste pour déclarer que cela lui vient directement d'une révélation céleste. Ce que cela implique, c'est qu'aux yeux de Dieu, ils continueront à ne faire qu'une seule chair, même s'ils sont séparés physiquement, et même si un divorce en bonne et due forme a officialisé cette séparation.

Le remariage non légitime devant Dieu restera ce qu'il est: une situation d'adultère.

### **RESTE CES SITUATIONS INEXTRICABLES ET APPAREMMENT IRRÉVERSIBLES : DOIT ON LES ENTÉRINER ?**

Alors que doit-on faire quand on est responsable spirituel et que l'on se trouve devant ce type de situation ?

Il est effectivement des situations vraiment inextricables. Dieu, Lui, connaît le fond des cœurs des chacun, ce qui n'est pas notre cas. On peut se retrouver face à un couple remarié depuis longtemps, avec des enfants, alors que les premiers conjoints eux aussi sont depuis longtemps remariés, ont eu d'autres enfants ! On peut se trouver face à une femme qui a dû fuir son premier mari pour sauvegarder ses enfants, et qui n'a pu s'en sortir financièrement, moralement, et même parfois, spirituellement, que grâce à son remariage.

Inutile d'énumérer les situations : chaque couple a une histoire unique, chaque conjoint a une histoire unique, et tenter de traiter les problèmes de manière simpliste, c'est parfois exposer les personnes à des catastrophes... même si c'est pour essayer de mettre la situation des gens en accord avec la Parole de Dieu. Oui, mais nous n'agissons en ce cas qu'avec des raisonnements et jugements religieux, ce qui peut aboutir à un légalisme aveugle et méchant. C'est bien là qu'une vraie consultation du Seigneur s'impose, et c'est le couple qui doit

recevoir directement de Dieu Son conseil. Le responsable spirituel n'a qu'une chose à faire face à des situations compliquées : dire aux couples remariés qu'ils doivent se mettre devant Dieu, chercher sa face, attendre ses « recommandations » et y obéir, quelles qu'elles soient : ce sera toujours source de bénédiction, Y COMPRIS POUR LES ENFANTS, même si Dieu demande au couple remarié de se séparer.

Les enfants de chrétiens à qui on explique que c'est Dieu qui demande cette séparation apprendront la crainte de Dieu ! Et eux-mêmes ne divorceront certainement pas à la légère ensuite pour se remarier avec quelqu'un qui paraît mieux ! Car faire vivre des enfants dans un climat spirituel d'adultère, c'est un accès direct de Satan dans le foyer... et il ne s'en privera pas !

Je pense qu'il est des situations très ambiguës, très complexes, où seul Dieu peut vraiment donner la réponse adéquat. Certains premiers mariages peuvent avoir été contractés avec une grande légèreté. Pire, certains premiers mariages, nous l'avons dit, n'ont pas été, du tout, unis par Dieu !

Mais attention à ne pas se servir de cet argument à la légère pour légitimer un remariage. Dieu ne pardonne pas la manipulation de sa parole pour légitimer des adultères. Et le fait qu'on « s'était marié avant d'être chrétien » n'a jamais été une justification devant Dieu. L'union d'un homme et d'une femme est tout aussi valable devant un Maire que devant un pasteur. D'ailleurs, on ne voit nulle part dans la Bible qu'un mariage n'est valable devant Dieu que lorsqu'il est contracté devant un serviteur de Dieu. IL N'Y EN A PAS UN SEUL EXEMPLE DANS TOUTE LA BIBLE !

**Il est effrayant de voir tant de couples chrétiens aujourd'hui prétendre que Dieu leur a montré clairement qu'ils pouvaient se remarier, qu'ils en ont eu des confirmations multiples par prophéties ou par toisons.** Il y a encore pire: un conjoint qui part avec une autre personne en déclarant que « *Dieu lui a montré que c'était cette personne-là qui aurait dû être son conjoint, pas l'autre* ». Et de lâcher le conjoint de la jeunesse pour se remarier, qui avec une jeune fille, qui avec un conjoint plus riche ...

Je me souviens d'une amie évangéliste qui avait cinq enfants. Un jour, son mari, pasteur, est parti avec une femme membre de l'église, bien plus jeune que lui, en affirmant que « *Dieu lui avait montré que c'était cette femme-là qu'il lui destinait* ». Or mon amie, à ce moment-là, était enceinte de son sixième enfant ! Le père a refusé de reconnaître ce sixième enfant, accusant sa femme d'adultère. Sans doute pensait-il pouvoir « légitimer » ainsi son propre adultère, et il a maintenu cette position quand l'enfant est né et qu'il lui ressemblait de façon si criante que personne ne pouvait s'y tromper !

### **Quand doit-on mettre une toison, et quand ne doit-on pas en mettre ?**

Nous l'avons compris: quand nous connaissons la volonté de Dieu, mettre une toison des fois que Dieu changerait d'avis relève de l'offense à Dieu et on s'expose à avoir des réponses mensongères, par des esprits de mensonge venant... de Dieu Lui-même. Oui, quand on l'offense, c'est Dieu qui délègue à Satan le droit d'agir ! On le voit avec Saül (1Samuel 16:14), comme on l'a vu avec Balaam, comme on l'a vu avec Achab.

L'énorme problème auquel on est confronté aujourd'hui, c'est qu'une grande majorité de Chrétiens ont décidé que « *ne plus être sous la loi* », c'était gommer toutes les lois de

l'Ancien Testament, bien que Jésus ait rappelé que pas un iota n'en disparaîtrait (seules les lois sacrificielles sont devenues caduques, et d'autres lois clairement transformées ou abrogées dans le NT), et pour les lois « approximatives », comme celles du divorce, Jésus a mis la barre plus haut ! Jamais plus bas: de fait, les « nouveaux commandements » du Nouveau Testament sont plus exigeants que certaines lois mosaïques, données en attendant que le Saint Esprit inscrive les lois de Dieu DANS NOTRE CŒUR à la nouvelle naissance, au lieu qu'elles restent un précepteur extérieur. On en voit l'illustration en Matthieu 5: 38 à 48.

### **NOUS N'AVONS JAMAIS À METTRE DE TOISON QUAND LA VOLONTÉ DE DIEU EST DÉJÀ CLAIREMENT STIPULÉE DANS LA BIBLE:**

C'est le cas du remariage. La volonté de Dieu dans ce domaine étant parfaitement codifiée, mettre des toisons pour demander à Dieu s'il est d'accord pour un remariage prohibé dans la Bible, c'est se moquer de Dieu.

*‘Galates 6:7 Ne vous y trompez pas : on ne se moque pas de Dieu. Ce qu'un homme aura semé, il le moissonnera aussi. 6:8 Celui qui sème pour sa chair moissonnera de la chair la corruption ; mais celui qui sème pour l'Esprit moissonnera de l'Esprit la vie éternelle. »*

Pour illustrer le problème des fausses toisons, j'ai choisi le remariage, puisque c'est le domaine où les Chrétiens d'aujourd'hui veulent le moins entendre la vérité divine !

Esaïe 45:9 *Malheur à qui conteste avec son créateur ! ...*

Oui, on s'expose au malheur ! ET IL ARRIVERA, CAR C'EST DIEU LUI-MÊME QUI L'A ANNONCÉ !

### **LES BONNES TOISONS**

Par contre, face à des décisions personnelles complexes dont les conséquences peuvent être graves si on se trompe, il est légitime de mettre des toisons. C'est le cas, par exemple, d'un... mariage ! Quand Dieu nous a déjà donné la conviction que c'était bien la personne que nous devons épouser, il n'y a bien sûr aucun problème, sous réserve d'être certain que c'est Dieu qui a parlé, et non notre chair. Nous connaissons ce qu'a dit Paul:

Romains 14:23 *Mais celui qui a des doutes au sujet de ce qu'il mange est condamné, parce qu'il n'agit pas par conviction. Tout ce qui n'est pas le produit d'une conviction est péché.*

Dieu connaît connaît le fond des cœurs, pas nous ! Il connaît les projets qu'Il a formés pour nous, mais nous n'en connaissons qu'une partie, car Dieu nous les révèle souvent progressivement, en fonction de notre obéissance et de notre fidélité dans les « petites choses » qu'il nous confie. Il connaît l'avenir, pas nous, y compris celui des personnes, des entreprises, des écoles.. et même des églises avec lesquelles nous sommes en relation.

Donc, dans de nombreux domaines, nous pouvons avoir à le consulter : le choix des études, le choix d'un travail, le choix du conjoint, le choix tout simplement de savoir si c'est l'heure pour nous de nous marier ou si nous devons attendre. C'est un « Conseiller admirable ». Dieu n'est pas contre le fait que nous le consultations aussi pour les plus petites choses de notre vie: ce n'est pas le déranger, c'est l'honorer ! Cela n'implique pas forcément de mettre une toison

devant Dieu: c'est Lui qui nous mettra une conviction dans le coeur, et souvent Il nous parlera par sa Parole.

Cela ne veut pas dire que nous n'avons pas droit à beaucoup d'initiative. Bien au contraire, car Dieu nous a aussi donné de l'intelligence et du bon sens ! Il a dit à Josué: « *Si tu obéis à mes commandements, tu réussiras dans TOUTES TES ENTREPRISES* ». Qui dit entreprise, dit initiatives, idées, créativité... Bien des chrétiens sont dans une passivité perpétuelle parce qu'ils prétendent attendre la volonté de Dieu. Elle est pourtant déjà inscrite dans ces mots :

– *Lève-toi et marche !*

Comment le consulter ? En priant, en lisant la Bible... Une conviction viendra s'installer en nous, Dieu peut nous montrer sa volonté par sa parole, par des signes, par des rêves, par des prophètes qu'Il nous envoie, par une lecture qui nous tombe à ce moment-là sous la main, par une phrase qu'un ami va prononcer au téléphone. « *Il parle tantôt d'une manière, tantôt d'une autre* ». Jésus a dit: « MES BREBIS ENTENDENT MA VOIX ». Il l'a répété en Jean 10: la caractéristique d'une vraie brebis, c'est qu'elle entend la voix de son Maître et la reconnaît au milieu de mille autres, quelle que soit la manière dont Dieu choisit de parler !

Une femme, devenue par la suite une amie, m'a raconté ce qui lui était arrivé alors qu'elle cherchait Dieu de tout son cœur. Elle avait pris rendez-vous avec mon pasteur après la lecture de mon premier livre : « Le tourment et la grâce ». Mais celui-ci, la prenant pour une journaliste à cause de son élégance (elle était alors mannequin), et alors qu'il venait d'être méchamment trompé par des journalistes, l'avait éconduite. Elle va chez son avocat, un juif, pour discuter de son dossier. Celui-ci, qui l'avait toujours vouvoyée, s'arrête soudain de parler, la regarde fixement et déclare :

– Retourne voir le pasteur !

Puis il continue la lecture du dossier, comme si de rien n'était. Inutile de dire qu'il n'était en rien au courant de l'incident qui s'était produit quelques jours plus tôt. Sidérée, elle a repris rendez-vous avec mon pasteur, qui, cette fois-ci, l'a reçue en comprenant qu'il n'avait pas affaire à une journaliste mal intentionnée. Le soir même, elle était touchée par la grâce lors d'une réunion.

Oui, Dieu parle tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, et ses brebis reconnaissent sa voix... et même ses futures brebis, celles qui Le cherchent !

Si vous n'avez jamais entendu la Voix du Seigneur, c'est peut-être, tout simplement, que vous n'êtes pas né de nouveau : ne vous fiez pas au « parler en langues » que vous avez. Certains parlent en langues viennent de la chair.

Mais il est des cas où il faut poser une toison, quand on veut être certain que c'est là la volonté parfaite de Dieu pour nous. Souvent, d'ailleurs, c'est le Saint-Esprit Lui-même qui va nous inspirer la toison.

Ce sera toujours quelque chose dont la réalisation, selon les critères de la logique ou des connaissances humaines, est invraisemblable.

Comme la toison de Gédéon...

